REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département présidentiel
Office cantonal de la statistique

StatistiqueGenève

Genève, le 16 mars 2016

Communiqué de presse

Les Genevois plus serrés dans leur logement que le reste des Suisses

Genève est le canton suisse où les habitants sont les plus serrés dans leur logement. Lors de la période 2011-2013, pour les 192 000 ménages résidant dans le canton, le nombre moyen de personnes par pièce habitable est de 0,68. Il était toutefois légèrement plus élevé en 2000 (0,73). La moyenne nationale se situe quant à elle à 0,61.

Les conditions d'habitation des ménages[1] genevois pour la période 2011-2013 font l'objet d'une nouvelle publication de l'OCSTAT. Il s'agit des premiers résultats en la matière depuis 2000, date du dernier recensement de la population sous son ancienne forme.

Dans le canton de Genève, le nombre moyen de pièces – sans la cuisine – des logements occupés par un ménage a augmenté entre 2000 (3,26 pièces) et la période 2011-2013 (3,44 pièces). La taille moyenne des logements genevois reste toutefois largement au-dessous de la moyenne suisse (3,80 pièces). Seuls les logements de Bâle-Ville sont plus petits (3,18 pièces).

En comparaison nationale, Genève est le canton dans lequel la densité d'occupation des logements – nombre moyen de personnes par pièce habitable – est la plus élevée : 0,68 personne par pièce, devant les cantons de Vaud (0,66) et de Bâle-Ville (0,64). La moyenne nationale se situe quant à elle à 0,61. La densité d'occupation varie entre autres selon l'âge du ménage. Ainsi, en lien avec l'arrivée d'enfants, la densité augmente jusqu'à la classe d'âges des 35 à 45 ans, puis baisse avec le départ progressif des enfants. Elle est de 0,50 parmi les ménages dont le membre le plus âgé a 75 ans ou plus.

Sans surprise, Genève est un canton de locataires : 79 % des ménages résident dans un logement qu'ils louent et 18 % dans un logement dont ils sont propriétaires. Les ménages restants vivent dans un logement mis à disposition gratuitement par un parent ou un employeur, ou un logement de service (p. ex. logement de concierge). Parmi les ménages propriétaires de leur logement, plus de la moitié (53 %) résident dans une maison individuelle.

Le loyer des ménages locataires tend à baisser avec l'âge du ménage. Par exemple, pour les ménages âgés de 75 ans ou plus, il est en moyenne de 1 143 francs par mois, alors qu'il atteint 1 593 francs par mois pour les ménages âgés de 40 à 44 ans, soit 39 % de plus. Cet écart demeure élevé à taille d'appartement équivalente. Il s'explique notamment par le lien entre la durée du bail et l'âge.

Pour en savoir plus

Conditions d'habitation en 2011-2013. Communications statistiques n° 51, mars 2016 (20 pages). A commander (12 francs) ou téléchargeable gratuitement à cette adresse :
http://www.ge.ch/statistique/publications/welcome.asp?collec=date

[1] Un ménage correspond à une personne vivant seule ou un groupe de personnes vivant dans le même logement. Les fonctionnaires internationaux, les diplomates et les membres de leur famille ainsi que les personnes vivant en ménage collectif (pension, internat, hôpital, établissement médico-social, prison, etc.) ne font pas partie du champ de cette étude.

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) • Route des Acacias 82 • 1227 Acacias
Tél. +41 22 388 75 00 • Fax +41 22 388 75 10 • E-mail statistique@etat.ge.ch • www.ge.ch/statistique • Twitter @GE_OCSTAT
Accès tram 15, bus 4, 21, 43, 72, D, arrêt P+R Etoile; train régional, arrêt Lancy-Pont-Rouge